

14^e Session de l'Assemblée générale de l'UICN Ashkhâbâd, URSS, 26 septembre — 5 octobre 1978

12. Palau

RECONNAISSANT que l'environnement marin de l'archipel des Palau est l'un des plus riches qui soit dans le Pacifique;

CON VAINCUE que l'avenir du peuple de Palau dépend du maintien des ressources marines de l'archipel;

CONSCIENTE de la proposition de construire un superport à Palau, auquel pourraient s'adjoindre des installations industrielles, pétrochimiques et autres ;

SOUCIEUSE de la portée si destructrice pour le milieu marin de projets de ce type, qui entraveraient le développement durable;

l'Assemblée générale de l'UICN réunie du 26 septembre au 5 octobre 1978

à Ashkhâbâd (URSS) pour sa 14^e session:

DEMANDE INSTAMMENT au gouvernement et au peuple japonais d'envisager d'autres solutions et des moyens moins destructeurs de s'approvisionner en pétrole; et

EN APPELLE au gouvernement américain, en sa qualité de responsable d'un territoire sous tutelle de l'ONU dont Palau fait partie, pour qu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer le niveau de vie de la population de Palau en ayant recours à des moyens compatibles avec le maintien durable de l'écosystème marin.